

## Besoin d'un coup de pouce pour vos projets ?

Pour vous aider : une vision d'ensemble des possibilités offertes aux établissements sur l'année 2024-2025

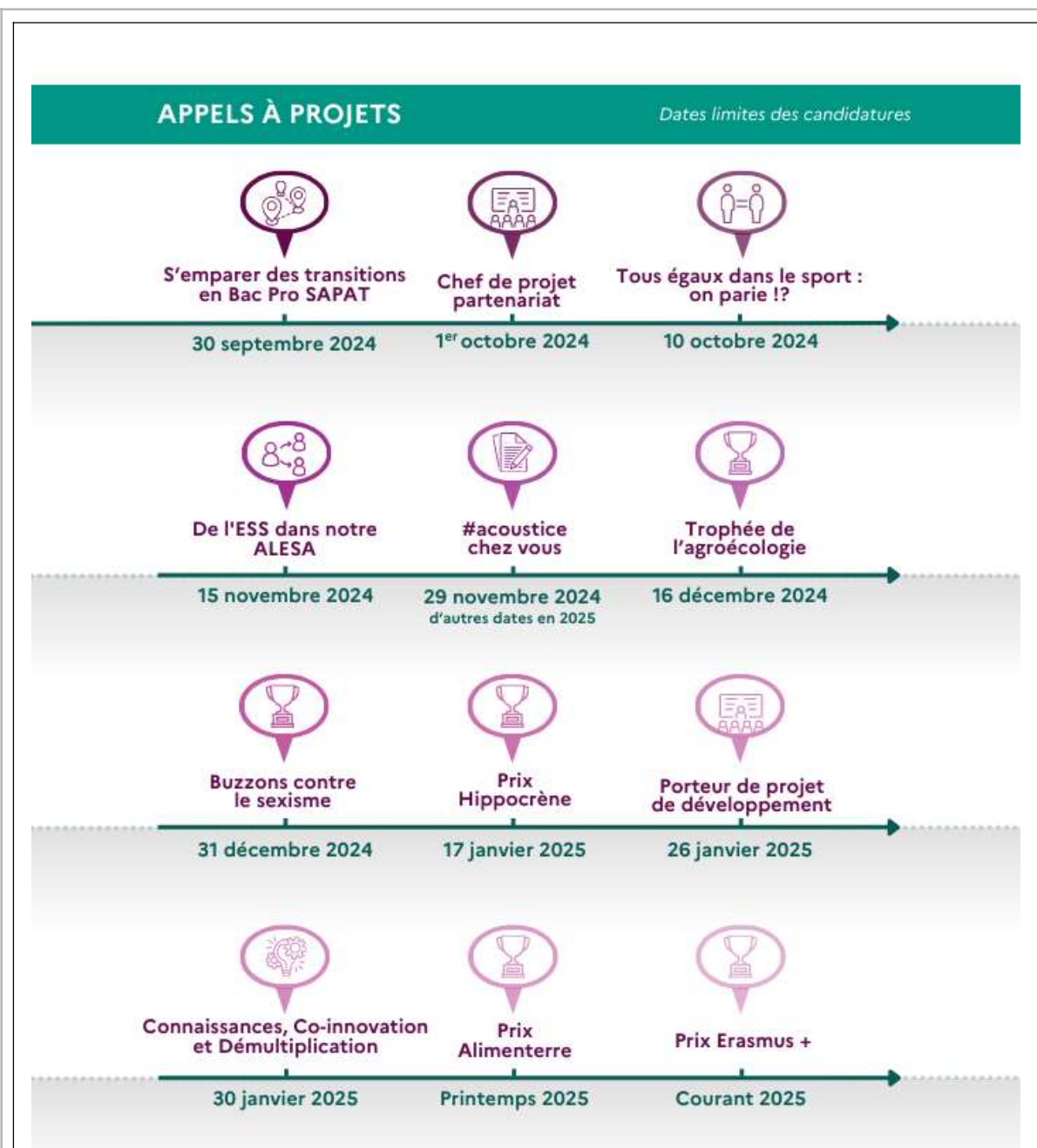
Les établissements de l'enseignement agricole font depuis toujours preuve de réactivité et de dynamisme pour construire des projets avec les apprenants et les partenaires de leurs territoires, en phase avec les politiques portées par le MASA, et plus particulièrement la DGER.

Il existe de nombreuses possibilités ouvertes au niveau national qui permettent d'apporter un soutien à des projets construits dans vos établissements par les équipes éducatives impliquant des apprenants et des partenaires extérieurs. Cela peut donner un coup de pouce ou être un déclencheur pour réussir la mise en œuvre d'idées en cours de maturation ou de projets déjà lancés dans les établissements.

Ce Flash info a pour objectif de donner à chacun une visibilité maximale sur les possibilités offertes par la DGER et ses partenaires. Les équipes pédagogiques et éducatives pourront ainsi plus aisément, dès le début de l'année scolaire, identifier les opportunités qui leur correspondent le mieux.

Une mise à jour de cette information sera effectuée en tant que de besoin.

Enfin, sachez que la DGER est intéressée par tout retour sur les actions conduites. Cela permet de valoriser votre engagement et celui des jeunes, ce qui contribue au rayonnement de l'enseignement agricole. Vous pouvez vous référer aux contacts indiqués dans chacun des encadrés ci-dessous.



## Appels à projets 2024-2025

### ● S'emparer des transitions en Bac Pro SAPAT au regard des enjeux de la filière et des emplois

 30 septembre 2024

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique (SDPOFE-BDET)  
**Contact** : [bdet.sdpofe.dger@agriculture.gouv.fr](mailto:bdet.sdpofe.dger@agriculture.gouv.fr)

#### Descriptif de l'appel à projets :

L'appel à manifestation d'intérêt vise à accompagner les équipes pédagogiques et à professionnaliser de façon pérenne les jeunes dans un secteur professionnel en tension dans certains territoires. Huit établissements seront sélectionnés pour être des pilotes et bénéficieront d'un accompagnement par le Dispositif National

d'Appui de septembre 2024 à juin 2026. Parallèlement, 12 autres établissements seront choisis pour participer à l'action en tant qu'associés.

**Public ciblé** : Enseignants/formateurs, Conseillers principaux d'éducation, équipes de direction et apprenants des différentes familles de l'enseignement agricole

**Date limite de réponse** : 30 septembre 2024 à 23h59

---

### ● Dispositifs « Chef de projet de partenariat »

 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (SDRICI-BDAPI)

**Contacts** : [marion.lhote@agriculture.gouv.fr](mailto:marion.lhote@agriculture.gouv.fr) et [esperance.brendle@agriculture.gouv.fr](mailto:esperance.brendle@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projets** : Le dispositif « Chef de projet de partenariat » a pour objectif de doter les établissements d'un poste d'ingénieur supplémentaire pour conduire un projet de recherche-développement-innovation de 3 ans sur leur territoire. Le dispositif vise à structurer et formaliser des partenariats durables entre les professionnels, le monde de la recherche, les organismes de développement, l'enseignement agricole supérieur et l'enseignement agricole technique. L'objectif est de pérenniser la dynamique projet dans l'établissement à l'issue du dispositif, par l'obtention de financement pour l'établissement à travers la réponse à différents guichets.

**Public ciblé** : EPL

**Date limite de réponse** : Dépôt des projets sur Démarches simplifiées du 19 septembre au 1er octobre 2024

**Référence Bo Agri** : DGER/SDRICI/2024-365 du 03/07/2024

---

### ● Tous égaux dans le sport : on parie !?

 10 octobre 2024

**Thème** : Egalité-diversité

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire (SDPOFE – BEAVS)

**Contacts** : [marie-pierre.zorilla@educagri.fr](mailto:marie-pierre.zorilla@educagri.fr) et [antoine.bernard@educagri.fr](mailto:antoine.bernard@educagri.fr)

**Descriptif de l'appel à projets** :

La DGER propose aux apprenants de l'enseignement agricole, pour l'année scolaire 2024-2025, de participer au projet « Tous égaux dans le sport : on parie !? » en vue d'aborder la notion d'égalité entre tous les jeunes dans le cadre des activités sportives en établissement, dans et hors la classe.

Les établissements sélectionnés devront organiser une journée « Tous égaux dans le sport : on parie ?! » sur le thème de l'égalité dans les pratiques sportives durant la semaine du 19 au 23 mai 2025.

**Public ciblé** : Toutes filières et tous niveaux de formation

**Date limite de réponse** : 10 octobre 2024

**Référence Bo Agri** : Note de service DGER/SDPFE/2024-329 du 18 juin 2024 « Tous égaux dans le sport : on parie !? » 2024-2025

---

### ● De l'ESS dans notre ALESA

 15 novembre 2024

**Thème** : Engagement des jeunes

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire (SDPOFE – BEAVS)

**Contacts** : [edouard.scherrer@agriculture.gouv.fr](mailto:edouard.scherrer@agriculture.gouv.fr) et [claire.latil@educagri.fr](mailto:claire.latil@educagri.fr)

**Descriptif de l'appel à projets** :

De « L'ESS dans notre ALESA » est le premier appel à projets lancé par la DGER en direction des jeunes des Associations Lycéens Etudiants Stagiaires et Apprentis (ALESA). Il vise à promouvoir des actions portées par les

ALESA dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire. Cet appel à projets a été co-construit par des élus de plusieurs ALESA présents lors des rencontres nationales de Lille fin janvier 2024. Le délai de réponse est fixé au 15 novembre 2024.

**Public ciblé** : Les associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis dans l'enseignement agricole

**Date limite de réponse** : 15 novembre 2024

**Référence Bo Agri** : Note de service DGER/SDPFE/2024-346 du 25 juin 2024 relative à la mise en œuvre d'un appel à projets à destination des ALESA dans les établissements d'enseignement agricole

**En savoir plus** : <https://chlorofil.fr/agenda/ess-alesa>

---

## ● #acoustice chez vous



Avant le 29 novembre 2024 à 23h59 (pour une mise en œuvre en janvier 2025)

Avant le 28 février 2025 à 23h59 (pour une mise en œuvre en mai 2025)

Avant le 30 mai 2025 à 23h59 (pour une mise en œuvre en septembre 2025)

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique (SDPOFE - BDET)

**Contacts** : [acoustice@educagri.fr](mailto:acoustice@educagri.fr) ; [delphine.prignot@agriculture.gouv.fr](mailto:delphine.prignot@agriculture.gouv.fr)

### **Descriptif de l'appel à projets :**

#acoustice est un Dispositif National d'Accompagnement aux usages du numérique pour l'éducation. Il prend vie notamment via une plateforme numérique, son fameux "Canal SOS" et peut aujourd'hui également s'incarner à travers une intervention en direct chez vous.

### **Public ciblé :**

Tous les établissements et centres de formation de l'enseignement agricole sont éligibles à l'exception des établissements privés hors contrat.

### **Date limite de réponse :**

Les candidatures doivent être déposées sous forme électronique,

Avant le 29 novembre 2024 à 23h59 (pour une mise en œuvre en janvier 2025)

Avant le 28 février 2025 à 23h59 (pour une mise en œuvre en mai 2025)

Avant le 30 mai 2025 à 23h59 (pour une mise en œuvre en septembre 2025)

---

## ● Trophées de l'agroécologie, prix de l'enseignement agricole (2024-2025)



16 décembre 2024

**Thème** : Agroécologie, édition 2024-2025

**Bureau porteur de l'appel à projet** : Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (DGER-SDRICI-BDAPI) et Bureau du Développement Agricole (DGPE/BDA)

**Contacts** : [marion.lhote@agriculture.gouv.fr](mailto:marion.lhote@agriculture.gouv.fr) et [sylvie.verdier@agriculture.gouv.fr](mailto:sylvie.verdier@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projet** : Ce prix vise à récompenser une classe ayant construit une démarche de reconception vers l'agroécologie d'une exploitation et des stratégies liées aux transitions en général (de la production à la vente). Il peut s'agir de l'exploitation agricole directement rattachée (un des centres constitutifs de l'EPL) à l'établissement d'enseignement agricole (cas des établissements publics) ou d'une exploitation indépendante mais servant de support pédagogique direct pour les apprenants de cette classe (cas de l'enseignement privé n'ayant pas toujours d'exploitation directement rattachée). Le projet aura été construit sur l'année scolaire 2023-2024 ou durant le premier trimestre de l'année scolaire 2024-2025.

**Public ciblé** : EPL

**Date limite de réponse** : 16 décembre 2024

**Référence Bo Agri** : DGPE/DGPE/2024-289 du 30/04/2024

---

## ● Buzzons contre le sexisme, prix spécial enseignement agricole (3<sup>e</sup> édition)



31 décembre 2024

**Thème** : Egalité femmes/hommes, lutte contre les violences sexistes, lutte contre les stéréotypes liés au genre  
**Bureau porteur de l'appel à projet** : Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire, Réseau Egalité Diversité, Lutte contre les violences et Discriminations (SDPOFE – BEAVS)

**Contacts** : [marie-pierre.zorilla@educagri.fr](mailto:marie-pierre.zorilla@educagri.fr) et [françois.ruchaud@agriculture.gouv.fr](mailto:françois.ruchaud@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projet :**

Le concours vidéo "[Buzzons contre le sexisme](#)", a pour vocation première de donner la parole aux jeunes, de leur permettre de s'emparer des sujets liés aux inégalités femmes- hommes pour exprimer leur perception et la partager avec d'autre jeunes.

L'enjeu pédagogique de ce dispositif est de permettre aux jeunes et aux éducateurs pour qui cela n'est pas toujours facile, de réfléchir aux rapports de domination qui sous-tendent les inégalités femmes-hommes, et de permettre au filles et aux garçons de se libérer du poids des injonctions liées au genre.

**Public ciblé** : Tous niveaux, tous les apprenants (jusqu'à 26 ans)

**Date limite de réponse** : Inscription avant le 31 décembre 2024

Envoi des vidéos (5 maximum par classe) entre le 1er et le 15 mars 2025 (date à confirmer)

**En savoir plus** : <https://chlorofil.fr/agenda/buzzons-sexisme>

---

## ● Prix Hippocrène

 17 janvier 2025

**Thème** : Europe et International

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Appel porté par la fondation Hippocrène et relayé par le SDRICI-BRECI

**Contact** : [stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr](mailto:stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projets** : Appel à projets destiné à valoriser les actions des établissements pour l'éducation à la citoyenneté européenne. Tous les établissements d'enseignement et de formation peuvent concourir : écoles, collèges, lycées, lycées professionnels, lycées agricoles. Un prix pour chaque catégorie (5 000 euros) et un grand prix toutes catégories (10 000 euros)

**Public ciblé** : Etablissements d'enseignement et de formation

**Date limite de réponse** : du 4 novembre 2024 au 17 janvier 2025

**Référence Bo Agri** : Note de service BRECI à paraître en novembre

**En savoir plus** : <https://chlorofil.fr/agenda/europe>

---

## ● Porteur de projet de développement

 26 janvier 2025

**Bureau porteur de l'appel à projet** : Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (SDRICI-BDAPI)

**Contacts** : [marion.lhote@agriculture.gouv.fr](mailto:marion.lhote@agriculture.gouv.fr) et [esperance.brendle@agriculture.gouv.fr](mailto:esperance.brendle@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projet** : Le dispositif « Porteur de projet de développement » a pour objectif de permettre à un établissement de conduire un projet innovant de 3 ans sur son territoire, en libérant du temps à un agent de l'établissement désigné responsable du projet et/ou en bénéficiant d'une subvention de la DGER pour prendre en charge tout ou partie des frais associés au projet. Il est adapté aux établissements qui souhaitent développer un sujet et/ou tester une hypothèse en faisant monter en compétence un agent responsable du projet.

**Public ciblé** : EPL

**Date limite de réponse** : dépôt des projets sur Démarches simplifiées du 10 au 26 janvier 2025

**Référence Bo Agri** : DGER/SDRICI/2024-365 du 03/07/2024

---

## ● Connaissances, Co-innovation et Démultiplication

 30 janvier 2025

**Thème** : R&D, Innovation

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (SDRICI-BDAPI)

**Contact** : [ellen.bouty-drouet@agriculture.gouv.fr](mailto:ellen.bouty-drouet@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projets :**

- L'appel à projets *Connaissances* soutient les projets de recherche appliquée, de production de nouvelles connaissances opérationnelles, d'outils et/ou de méthodes finalisées.
- L'appel à projets *Co-Innovation* soutient les projets de recherche participative, de co-production entre les différents types d'acteurs, dont les agriculteurs, d'innovations directement adaptées aux besoins du terrain.
- L'appel à projets *Démultiplication* soutient des actions ambitieuses en matière d'accompagnement, de transfert et de conseil agricole afin de faciliter la détermination par chaque agriculteur, des connaissances, outils et méthodes appropriés à mettre en œuvre prioritairement dans son contexte d'exploitation.

**Public ciblé** : Organismes de R&D, instituts techniques, établissements agricoles supérieurs et techniques

**Date limite de réponse** : dépôt des projets sur FranceAgriMer du 22 juillet 2024 au 30 janvier 2025

**Lien** : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/CASDAR-Recherche-appliquee-et-genetique>

---

## ● Prix Alimenterre

 Printemps 2025

**Thème** : Europe et International

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Appel coordonné par le Centre Français de la Solidarité Internationale et relayé par le BRECI

**Contact** : [rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr](mailto:rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projets** : appel à projets en lien avec le festival Alimenterre qui permet la diffusion dans les établissements d'enseignement et de formation de films percutants qui font naître les débats et les réflexions sur nos systèmes alimentaires et leurs interdépendances à l'échelle mondiale. Le prix Alimenterre récompense et valorise les initiatives novatrices et / ou mobilisatrices mises en œuvre par les jeunes autour de la thématique de l'alimentation, dans le cadre de leur parcours scolaire ou non. Le prix consiste en une contribution au financement de projet : 3600 euros répartis entre les trois lauréats.

**Public ciblé** : apprenants des établissements d'enseignement et de formation agricoles

**Date limite de réponse** : Appel lancé en octobre 2024/candidatures à déposer au printemps 2025.

**Référence Bo Agri** : Note de service BRECI à paraître en octobre

---

## ● Prix Erasmus+

 Courant 2025

**Thème** : Europe et International

**Bureau porteur de l'appel à projets** : Appel porté par l'agence nationale Erasmus+ et relayé par le BRECI

**Contact** : [stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr](mailto:stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr)

**Descriptif de l'appel à projets** : appel à projets dans le cadre du programme européen Erasmus+ pour le financement de mobilités et de partenariats dans les secteurs de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes et de la jeunesse et des sports

**Public ciblé** : apprenants et personnels des établissements de l'enseignement technique et supérieur agricole

**Date limite de réponse** : Appel lancé en novembre 2024 pour 2025 avec un calendrier pour chaque type de projet



*Septembre 2024 – Direction générale de l'enseignement et de la recherche.*

